



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Septembre 2009

Revue de presse hebdomadaire n°74

**Semaine :
du 19 au 25 septembre 2009**

Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption

19-20-21/09/09

Des écoles demandent 60 Dh aux bénéficiaires de l'opération « un million de cartables »

Des acteurs associatifs de la ville de Tétouan et des membres d'associations de parents d'élèves des écoles publiques de la même ville, se sont plaint au Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale et ont demandé l'ouverture d'une enquête sur les irrégularités qui entachent l'opération « un million de cartables ». Ils déclarent que certaines écoles demandent une contribution de 60 Dh aux parents pour bénéficier des cartables.

Al Maghribia

La délégation des Eaux et des Forêts bénéficie de terrains agricoles à Tata au détriment des agriculteurs

Le premier Ministre, Abbas EL FASSI, a signé le décret de cession d'un terrain de 17 hectares à la délégation des Eaux et des Forêts de la ville de Tata. A la suite de cette décision, plusieurs agriculteurs ont été privés de leurs terrains, seul moyen de subsistance dont ils disposent. Des citoyens ont dénoncé cette décision et demandent son annulation.

Al Jarida

Général Contractor au pied du mur

Désespoir et désillusion pour les centaines de familles qui attendent, depuis janvier 2008, la livraison de leurs logements dans la ville nouvelle de Tamesna. Le promoteur immobilier français Général Contractor n'est plus en mesure d'honorer ses engagements à cause de sérieux problèmes de gestion et de trésorerie. A la suite de cette situation, le ministère de l'Habitat vient de mettre en place une commission de médiation entre les clients et Général Contractor Maroc.

Actuel Maroc

22/09/2009

Des fonctionnaires aux revenus modestes vont chaque année à la Mecque, scolarisent leurs enfants dans des établissements prestigieux et logent dans de somptueuses demeures

Certains fonctionnaires sont en train de mener un train de vie qui dépasse largement leurs revenus mensuels. En effet, ils n'hésitent pas à partir en pèlerinage tous les ans, à inscrire leurs enfants dans des écoles onéreuses et à acquérir des demeures de luxe. Ils prétendent avoir des héritages qui les aident à améliorer leur quotidien mais il s'avère que la plupart d'entre eux arrondissent leurs fins de mois grâce à la corruption.

Assabah

23/09/2009

Le Conseil municipal de Laqraqra proteste contre la cession de 750 hectares

Les habitants et le Conseil municipal de Laqraqra, province de Settat, organisent une manifestation pour protester contre la cession de 750 hectares de terres collectives à un particulier aux dépens des habitants et des agriculteurs. Les victimes demandent l'intervention du ministère de l'Intérieur pour annuler cette décision.

Al Massae

Des irrégularités à Agadir

Le maire de la ville d'Agadir, Tarik KABBAJ, a révélé, dans huit lettres, adressées au wali de la région Souss Massa Draa, Rachid FILALI, plusieurs irrégularités qui entachent la gestion de la ville, portant notamment sur le transport urbain, les marchands ambulants, l'organisation des activités de la côte...etc.

Al Jarida

Un conseiller communal tente de changer l'identité du conducteur d'une voiture qui a heurté un enfant

Les citoyens de Laqraqra, province de Settat, dénoncent un conseiller communal qui a tenté de dissimuler des faits liés à un accident de voiture dont le responsable est un conducteur sans permis de conduire. Le conseiller serait en effet intervenu pour changer l'identité du conducteur.

Al Alam

Après les inondations qu'a connues Rabat la semaine dernière, le plan d'action de la REDAL doit être revu

Les dégâts causés par les inondations qu'a connues Rabat récemment ont suscité beaucoup d'interrogations et une demande de révision du plan d'action de la REDAL. La société est pointée du doigt pour ne pas avoir assumé ses responsabilités lors des dernières intempéries alors que ses factures sont souvent trop élevées.

Al Haraka

Projet Anfa Place : L'Intérieur met en place une commission d'enquête

Le projet résidentiel et touristique Anfa Place à Casablanca sera remodelé sur le plan urbanistique et environnemental et fera l'objet d'une enquête du ministère de l'Intérieur. Il faudra revoir les deux griefs essentiels qui sont derrière l'arrêt des travaux de ce chantier : le respect des distances réglementaires par rapport à la mosquée Al Saoud adjacente et les autorisations pour la commercialisation des boissons alcoolisées. Après sa fermeture pendant plus d'une semaine pendant le mois de Ramadan, le chantier a redémarré, mais ses contours seront redessinés.

Aujourd'hui le Maroc

24/09/2009

Conflits au sein du Conseil Régional de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer

Des membres du Conseil Régional de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer ont demandé au représentant des autorités locales de la ville de Rabat l'ouverture d'une enquête, concernant l'élection du président du Conseil régional qu'ils-estiment illégale. Ils revendiquent également la poursuite d'un conseiller, membre du PAM, qui aurait volé des bulletins de vote.

Al Mounaataf

Des partis politiques refusent l'accès au parlement à des candidats ayant utilisé de l'argent sale

Plusieurs partis politiques tentent de mettre fin à l'intrusion des barons de la drogue dans les élections pour le renouvellement du tiers de la chambre des conseillers. Parmi ces partis figurent le PAM qui a refusé la candidature des membres ayant utilisé de l'argent sale ou encore le PPS qui a préféré présenter aux élections les seuls candidats appartenant au parti. Le PJD quant à lui refuse l'adhésion à son parti de toute personne suspecte.

Al Mounaataf

Un caïd gifle un citoyen et lui propose 330 Dh pour se taire

Selon certaines sources, le Caïd de Bejaad a giflé un citoyen lors de la distribution des aides de ramadan, sous prétexte qu'il ne figure pas sur la liste des bénéficiaires. Il lui a ensuite proposé 330 Dh pour qu'il ne porte pas plainte contre lui.

Alousboue Assahafi

Un substitut du procureur du Roi aurait reçu 25 000 Dh de bakchich

Plusieurs affaires ont dévoilé la complicité de membres de la Gendarmerie avec les barons de la drogue : des membres de la Gendarmerie Royale ont arrêté le chef d'un réseau de trafic de drogue en possession de stupéfiants. Ce trafiquant aurait alors corrompu un responsable à la Gendarmerie Royale en lui versant 5 000 Dh pour qu'il ne retienne pas de charge contre lui ; il aurait également versé 25 000 Dh au substitut du procureur du Roi pour être libéré.

Alousboue Assahafi

25/09/2009

Communiqué de Transparency Maroc sur la réunion de son Conseil National

A la suite de la réunion du Conseil National de Transparency Maroc qui s'est tenue le 12 septembre 2009, l'association a publié le 23 septembre 2009, un communiqué de presse sur l'adoption de son plan d'action biennal et son code d'éthique ainsi que sur les principaux événements qui ont marqué ces derniers mois, avec une mise au point concernant les travaux accomplis par l'équipe de Transparency Maroc jusqu'à ce jour.

Le communiqué a été également l'occasion d'annoncer la publication par Transparency International du rapport mondial 2009, consacré cette année à la corruption dans le secteur privé.

L'intégralité du communiqué de presse et du rapport mondial est disponible sur le lien :

<http://www.transparencymaroc.ma>

La corruption dans la passation des marchés publics fait perdre au Maroc 3.6 milliards de dollars par an

Le Conseil national de Transparency Maroc a consacré les travaux de sa session du 12 septembre 2009 principalement à l'adoption du plan d'action biennal et du code d'éthique. Cette réunion a été néanmoins l'occasion de débattre sur les principaux événements qui se sont déroulés depuis la session précédente, qui s'était tenue au mois de mai dernier. L'événement phare reste le déroulement des élections locales suivi de la publication du décret portant reconnaissance de l'utilité publique à Transparency Maroc. Le Bureau de Transparency Maroc, a annoncé que Transparency International rend public le rapport mondial 2009, consacré cette année à la corruption dans le secteur privé. Transparency International estime le coût lié au manque de transparence dans la passation des marchés publics à un montant équivalent à environ 0,5 % du PIB dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Au Maroc, cela signifie une perte annuelle de quelques 3,6 milliards de dollars (sur la base d'un PIB de 74 milliards de dollars en 2007). Il s'agit là d'une part considérable des 100 milliards de dirhams (13,8 milliards de dollars) consacrés chaque année aux marchés publics au Maroc.

Bayane Al Yaoum

Transparency Maroc critique le climat des élections

Le Conseil national de Transparency Maroc considère que le déroulement des élections communales et des autres suffrages qui ont abouti à la désignation des membres et des instances dirigeantes des collectivités locales, a confirmé encore une fois que l'achat massif des voix et les transactions politico-administratives continuent de mettre à rude épreuve la crédibilité et l'efficacité du cadre institutionnel et juridique malgré sa réforme. L'emprise des notables sur le processus, les alliances contraires aux engagements pris par les candidats et leurs organisations, l'inefficacité des mécanismes administratifs et judiciaires de dissuasion et de sanction, sont tous des éléments qui continuent d'entretenir la suspicion des citoyens à l'égard de la sincérité du processus et de la volonté d'une construction démocratique.

Al Ahdath Al Maghribiya

Transparency International : le secteur de l'immobilier est le plus corrompu au Maroc

Le rapport annuel de Transparency International, consacré cette année à la corruption dans le secteur privé, montre que la pratique de la corruption dans ce secteur est une conséquence du chevauchement des intérêts entre le public et le privé. Kamal MESBAHI, membre du Conseil national de Transparency Maroc, déclare que la difficulté à distinguer entre ce qui est public et ce qui est privé mène justement à la corruption. Il a mis l'accent également sur la nécessité de mettre en place une loi pour protéger les témoins de la corruption et l'intérêt de promouvoir l'accès à l'information comme moyen de lutte contre ce fléau. Selon le rapport, le secteur de l'immobilier est parmi les secteurs où la corruption se développe de manière flagrante et alarmante.

Akhbar Alyawm

Corruption : deux fois le budget de l'intérieur

Plus de 27.7 milliards de Dh, soit deux fois le budget 2009 du ministère de l'Intérieur ! C'est le volume des pertes annuelles qu'accuse le Maroc à cause de la corruption. Le chiffre vient d'être annoncé par Transparency International dans son rapport annuel de 2009, publié le mercredi 23 septembre. Le rapport pointe du doigt deux secteurs en particulier : les marchés publics, qui brassent un chiffre d'affaire annuel de 100 milliards de Dh, et le bâtiment. « Les marchés publics sont un haut lieu de corruption où les victimes sont invisibles. Si entre particuliers, les victimes de la corruption peuvent porter plainte devant la justice, dans les marchés publics, les mandataires des finances publiques sont des acteurs passifs et les entreprises ne peuvent pas réagir par peur des représailles », explique Rachid FILALI MEKNASSI, SG de Transparency Maroc.

Le soir

Deux responsables au service des informations générales devant la justice pour corruption

Le procureur du Roi près la Cour d'appel de Casablanca a ordonné l'ouverture d'une enquête sur quatre anciens responsables au service des informations générales. En plus de l'accusation de corruption, ils sont soupçonnés d'être impliqués dans l'immigration clandestine de plusieurs étrangers. Il est probable que l'enquête s'étende à d'autres responsables accusés de contrebande de devises.

Assabah

A Nador, arrestation d'un gendarme en flagrant délit de corruption

Les éléments du service des inspections et contrôle de l'état-major de la Gendarmerie Royale ont arrêté au cours de cette semaine, en flagrant délit de corruption, un gendarme « en service des polices de la route » dans la région de Nador sur la route nationale n°2. Selon un communiqué de la Gendarmerie Royale parvenu jeudi à la MAP, le gendarme a été présenté au parquet compétent et mis sous mandat de dépôt. Cette arrestation s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la corruption, a ajouté la même source

Le Matin